

Trousse organisatrice pour les services de la santé et les services sociaux

La *Trousse organisatrice pour les services de la santé et les services sociaux* propose des activités qui aideront le personnel des services de la santé et des services sociaux à soutenir l'enfant ayant des besoins particuliers et ses parents dans la planification d'une transition de qualité vers le préscolaire. Ces actions visent plusieurs cibles et elles se réalisent en collaboration avec l'enfant, la famille et les autres interlocuteurs présents à proximité de l'enfant. Comme le premier contact formel avec l'école est particulièrement significatif, la façon dont il est vécu peut influencer la perception que l'enfant et ses parents auront de l'école pour la suite de la fréquentation scolaire.

Le succès de la transition vers le préscolaire repose notamment sur une bonne planification. Celle-ci peut même débuter plus d'un an avant la rentrée scolaire. Les activités suggérées en vue d'une transition planifiée sont présentées chronologiquement dans le tableau ci-dessous.

Planification pour les services de la santé et les services sociaux

Moment de l'année	Activité	Descriptif de l'activité
Annuellement	Rencontre annuelle de planification et d'échange entre le milieu scolaire et les services de la santé et des services sociaux, dont les services de réadaptation	<p>Cette rencontre annuelle de planification et d'échange, entre le milieu scolaire et les services de la santé et des services sociaux, permet, grâce aux thèmes abordés, de préparer une transition de qualité pour les enfants ayant des besoins particuliers ou ayant un handicap.</p> <p>Voici quelques suggestions de thèmes qui peuvent être traités lors de ces rencontres :</p> <ul style="list-style-type: none">👣 le partage d'outils et de matériel,👣 les prévisions relatives à la population scolaire,👣 la collaboration entre les milieux,👣 les ressources matérielles et informatiques (les logiciels par exemple).



Trousse organisatrice pour les services de la santé et les services sociaux

12 à 15 mois
avant la
rentrée

Réponses aux questions des parents

Les professionnels et professionnelles de la santé et des services sociaux répondent aux questions que se posent les parents sur les services de réadaptation offerts au moment de la rentrée au préscolaire. Dans le cas de certaines questions qui relèvent davantage de l'organisation scolaire, les parents sont référés aux personnes-ressources des écoles ou des commissions scolaires. Essentiellement, l'objectif des professionnels sera d'échanger avec les parents sur l'importance de bien planifier cette étape de transition.

À l'automne
qui précède la
rentrée

Invitation à une rencontre de groupe transmise aux parents des enfants ayant des besoins particuliers

Une rencontre coordonnée par la commission scolaire est suggérée à l'automne qui précède la rentrée des classes. Elle s'adresse aux parents des enfants ayant des besoins particuliers. Les intervenants et intervenantes des services de la santé et des services sociaux informent alors les parents des enfants connus par les services de réadaptation de la tenue de cette rencontre et de l'importance d'y assister. Cette première rencontre vise à fournir des renseignements généraux aux parents. Les situations particulières de chaque enfant n'y sont pas abordées. À titre d'exemple, les sujets traités sont :

- ❏ La politique de la commission scolaire qui porte sur l'organisation des services éducatifs aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.
- ❏ L'organisation scolaire et les services complémentaires.
- ❏ La démarche d'identification des services appropriés aux besoins de l'enfant.
- ❏ La collaboration famille-milieu scolaire.



Trousse organisatrice pour les services de la santé et les services sociaux

<p>À l'automne qui précède la rentrée</p>	<p>Identification des habiletés prioritaires à développer chez l'enfant afin de faciliter son intégration en milieu scolaire</p>	<p>Pour faciliter l'intégration en milieu scolaire d'un enfant ayant des besoins particuliers, on identifie certaines habiletés essentielles qu'il devra développer.</p> <p>C'est conjointement que les parents, les intervenants du milieu de la santé et des services sociaux et ceux des services de garde 0-5 ans identifient ces habiletés et les inscrivent au plan d'intervention de l'enfant. Toutes les personnes oeuvrant auprès de celui-ci sont informées de ce plan et invitées à travailler à sa réussite.</p>
<p>(Voir Volet  Planification/Trousse organisatrice pour la planification et la coordination des services; Volet  Préparation/Banque d'idées pour préparer l'enfant ; Volet  Préparation/Banque d'idées pour préparer les parents)</p>		
<p>À l'automne qui précède la rentrée</p>	<p>Réalisation du bilan des compétences de l'enfant ou toute autre évaluation pertinente</p>	<p>Les intervenants en santé et services sociaux procèdent, selon leur expertise propre, à un bilan des compétences de l'enfant et à toute évaluation pertinente. Ils produisent un rapport faisant état des résultats de leur évaluation. Ce rapport, du fait qu'il contient les données les plus récentes, sera utilisé au moment de l'admission de l'enfant.</p>
<p>À l'automne qui précède la rentrée</p>	<p>Soutien aux parents en vue de l'admission de leur enfant à l'école</p>	<p>Les intervenants en santé et services sociaux soutiennent les parents qui ont besoin d'aide dans leur recherche des documents qu'ils devront présenter lors de l'admission de leur enfant.</p>
<p>À l'hiver qui précède la rentrée</p>	<p>Remise des rapports des intervenants en santé et services sociaux pour l'admission</p>	<p>Les différents rapports et bilans sont remis sur demande aux parents. Par la suite, ils peuvent autoriser par écrit les professionnels de la santé et des services sociaux à communiquer avec les intervenants scolaires. Les parents apportent cette autorisation et ces rapports et bilans lors de l'admission à l'école.</p>
<p>À l'hiver qui précède la rentrée</p>	<p>Participation à la première rencontre</p>	<p>C'est généralement la direction de l'école qui communique avec les parents afin de planifier une première rencontre d'analyse des besoins de l'enfant. Lors de cette rencontre, la direction</p>



Trousse organisatrice pour les services de la santé et les services sociaux

d'évaluation des
besoins en vue
de
l'identification
des services à
offrir à l'enfant

cherche à obtenir les renseignements qui lui permettront de déterminer l'orientation à prendre quant aux ressources à mettre en place lors de la rentrée scolaire. Les intervenants qui connaissent l'enfant pourraient également participer à cette réunion. À noter que les parents peuvent aussi de leur côté communiquer avec la direction de l'école pour demander cette rencontre. Les thèmes suivants y sont abordés :

- 👣 Présentation de l'enfant : Qui est-il? Quels sont ses caractéristiques, ses particularités, ses besoins?
- 👣 Identification des mesures de soutien requises pour favoriser sa participation aux activités éducatives et sociales ainsi qu'aux routines de la classe.
- 👣 Informations et échanges sur différents scénarios et modèles d'organisation pouvant être mis en place pour répondre aux besoins de l'enfant.

Ces échanges nourriront la réflexion quant aux diverses modalités d'intervention permettant d'optimiser la participation sociale de l'enfant. On y discute des besoins en équipements, en aménagements et en matériel. À cette occasion, les intervenants en profitent pour rendre en quelque sorte leurs relations vivantes et animées.

Ces informations et ces échanges aident la commission scolaire à proposer aux parents une organisation scolaire adaptée à leur enfant (choix d'école, de classe, des services de soutien).

On peut aussi profiter de cette réunion pour planifier une date de rencontre en vue de l'élaboration du plan de transition vers le préscolaire. Il est également possible, si le temps le permet et selon la complexité de la situation, de débiter la création du plan de transition dès cette première rencontre.

Il arrive souvent que plusieurs intervenants d'une même organisation soient impliqués dans ces démarches. Il est alors difficile d'assurer une participation régulière de chacun aux rencontres prévues. Si c'est le cas, les parents et les intervenants identifient ceux d'entre eux qui assisteront à ces rencontres. Ces derniers sont dès lors chargés de présenter les informations pertinentes en provenance de leurs collègues



Trousse organisatrice pour les services de la santé et les services sociaux

absents et de communiquer par la suite à ces derniers les informations et orientations prises lors de ces rencontres.

Au printemps
qui précède la
rentrée

Visite du milieu scolaire désigné pour l'enfant

Les professionnels de la santé visitent, au besoin, les lieux du nouveau milieu éducatif de l'enfant (école et service de garde scolaire). Les besoins en équipements et en adaptations matérielles sont alors évalués en fonction de leurs spécialités et expertises professionnelles respectives. Ils peuvent recommander l'achat de matériel afin d'adapter le milieu aux caractéristiques de l'enfant. Les professionnels de la santé dont il est ici particulièrement question sont les ergothérapeutes, les psychoéducateurs, les physiothérapeutes et les orthophonistes.

Au printemps
qui précède la
rentrée

Rencontre pour élaborer le plan de transition vers le préscolaire

À la suite de l'orientation prise par la commission scolaire quant aux services à offrir, participer à une rencontre pour planifier la transition vers le préscolaire.

Cette rencontre est organisée par la direction de l'école et réunit les parents, les intervenants qui connaissent l'enfant, ainsi que le personnel dûment identifié provenant des services éducatifs, du milieu scolaire et du service de garde scolaire qui accueillera l'enfant.

(Voir Volet  [Planification/Trousse organisatrice pour la planification et la coordination des services](#))

Cette rencontre permet d'élaborer le plan de transition et de préciser :

-  Les services et adaptations nécessaires à l'accueil de l'enfant dans son nouveau milieu (ressources humaines, matérielles et financières, et aménagements physiques);
-  Les actions qui soutiendront cette transition et les rôles et responsabilités de chacun (décisions très importantes pour la réussite de la réalisation de ce plan);
-  Les modalités de communication entre les parents, l'école et les intervenants.

Cette étape est cruciale. Elle favorise le transfert et le partage des connaissances sur l'enfant entre les milieux impliqués, elle



Trousse organisatrice pour les services de la santé et les services sociaux

permet de soutenir la continuité éducative et enfin, elle met en place un plan de transition qui contient des actions mutuelles d'adaptation entre les besoins de l'enfant et les besoins de l'école.

(Voir Volet  [Planification/Trousse organisatrice pour la planification et la coordination des services](#))

La planification de la transition requiert parfois plus d'une rencontre. Leur nombre varie en fonction de la situation de chaque enfant et de chaque milieu d'accueil.

Une démarche d'animation et de planification pour soutenir le déroulement de cette étape et la rendre dynamique et participative est disponible. Elle s'intitule *Guide d'animation : Première rencontre de planification de la transition*. Dans ce guide, l'activité *Arc-en-ciel* est présentée.

(Voir Volet  [Planification/Trousse organisatrice pour la planification et la coordination des services](#))

Au printemps et à l'été qui précèdent la rentrée

Soutien aux parents dans la réalisation du portfolio de leur enfant.

Le portfolio est un excellent outil de présentation de l'enfant aux personnes qui ne le connaissent pas. Les parents doivent avoir en main une copie du portfolio de leur enfant et participer à l'adaptation de son contenu en fonction des caractéristiques spécifiques de leur enfant. Le portfolio est remis aux futurs intervenants scolaires en juin ou en août, selon l'entente établie au préalable. Le portfolio de transition contient les informations les plus récentes concernant l'enfant : son évolution, ses intérêts, ses sources de motivation. Il sert de matériel de base à partir duquel se fait la présentation de l'enfant aux intervenants du milieu scolaire.

(voir Volet  [Information/Portfolio de transition](#))

Au printemps et à l'été qui précèdent la rentrée

Réalisation des activités prévues dans le plan de transition

Les intervenants réalisent les activités qui apparaissent dans le plan de transition, dans le cadre de leurs responsabilités respectives.



Trousse organisatrice pour les services de la santé et les services sociaux

En juin, en août et en septembre	Collaboration aux activités de sensibilisation des élèves, du personnel de l'école et du service de garde, ou des autres parents s'il y a lieu.	Diverses activités peuvent être réalisées en vue de sensibiliser les élèves, le personnel et les autres parents à la réalité des enfants ayant des besoins particuliers. Les intervenants des services de la santé et des services sociaux y contribuent. Ils peuvent par exemple coanimer une activité de sensibilisation ou aider les parents de ces enfants à écrire une lettre aux autres parents. (Voir Volet  <u>Sensibilisation</u>)
En août avant la rentrée	Présentation de l'enfant et soutien au nouveau personnel	En août, avant la rentrée, les parents, accompagnés d'un ou des professionnels de la santé et des services sociaux impliqués, présentent leur enfant, ses caractéristiques et besoins, au personnel de l'école et du service de garde. Cela peut se faire à l'aide du portfolio, des rapports mis à jour et par des échanges formels et informels. Au besoin, des moments sont prévus pour donner des renseignements spécifiques : alimentation, déplacements, communication, exercices, approches à privilégier et autres renseignements pertinents.
En août et en septembre : la rentrée	Visite du milieu qui accueille l'enfant	Les intervenants des services de la santé et des services sociaux collaborent étroitement avec le milieu scolaire dès la rentrée : visites de la classe pour rencontrer l'enfant et le personnel afin de répondre aux interrogations possibles et d'ajuster rapidement les interventions aux réactions de l'enfant et du milieu environnant. Pour ces intervenants, visiter le milieu scolaire et le soutenir en début d'année à une fréquence d'une visite par semaine par exemple et ajuster ensuite la fréquence aux besoins sont des actions essentielles, car le succès de la transition se joue souvent au cours du premier mois de fréquentation scolaire.



Trousse organisatrice pour les services de la santé et les services sociaux

Le mois qui
suit la rentrée

Suivi du plan de transition

Une rencontre de suivi du plan de transition devrait se tenir dès le premier mois de fréquentation scolaire. Y participent les parents, les autres personnes ayant collaboré à l'élaboration du plan de transition, ainsi que les intervenants du milieu scolaire et du service de garde qui œuvrent auprès de l'enfant.

Cette rencontre permet de :

- Évaluer et réviser les actions réalisées ou prévues en tenant compte du déroulement de la transition et de l'adaptation de l'enfant;
- Répondre aux interrogations soulevées à la suite du vécu partagé avec l'enfant;
- Recadrer les attentes et les interventions à privilégier;
- Revoir les rôles et responsabilités de chacun;
- S'il y a lieu, planifier des rencontres de révision.

À l'automne
qui suit la
rentrée

Participation à la démarche du PI/PSII

La direction de l'école a la responsabilité d'élaborer un plan d'intervention pour tout élève ayant un handicap. Pour ne pas dédoubler les démarches, les rencontres de suivi du plan de transition et d'élaboration du PI ou PSII peuvent coïncider.

Ces rencontres des différents intervenants pour identifier les objectifs du PI/PSII, pour choisir les moyens à mettre en œuvre et les responsables pour ce faire, assurent un apport riche en expériences et en connaissances provenant des différents participants en plus de consolider la cohérence des interventions. Ce faisant, on rend réelle et vivante la

communauté éducative. (Voir *Volet* 
[Planification/Trousse organisatrice pour la planification et la coordination des services](#))

La fréquence de ces rencontres est déterminée par les besoins de l'enfant et de ses milieux d'accueil.



Trousse organisatrice pour les services de la santé et les services sociaux

<p>Tout au long de l'année</p>	<p>Soutenir le milieu scolaire et de garde</p>	<p>Tout au long de l'année, les intervenants des services de santé et des services sociaux soutiennent le milieu scolaire et de garde afin de favoriser l'intégration harmonieuse de l'enfant et la continuité éducative entre les différents milieux qu'il fréquente. Cela requiert un travail de collaboration et de concertation entre tous les intervenants oeuvrant auprès de l'enfant, peu importe l'organisation à laquelle ils sont rattachés.</p> <p>Au besoin, l'enfant pourra être réévalué afin de préciser les cibles sur lesquelles doivent porter les interventions. Cette démarche aide à privilégier certains objectifs lors de la planification des interventions (PI/PSII).</p>
<p>Tout au long de l'année</p>	<p>Rencontres de suivi</p>	<p>Le contenu et la fréquence des rencontres de suivi en cours d'année sont déterminés par les besoins de l'enfant, par les besoins des milieux qui l'accueillent, et par la nécessité d'offrir des réponses et solutions concertées. Dans ces rencontres, les parents, les partenaires qui connaissent l'enfant et les personnes-ressources contribuent mutuellement à soutenir le milieu école dans la recherche de stratégies pour favoriser le développement et la participation active de l'enfant.</p>
<p>Au printemps qui suit la rentrée</p>	<p>Rencontre de bilan et orientation pour l'année à venir</p>	<p>Un bilan de la transition (adaptations pédagogiques, intégration de l'enfant, aménagements physiques) devrait être fait au printemps qui suit la rentrée. Les mesures prises et les ajustements réalisés avant et au cours de l'année scolaire ont-ils permis une transition de qualité pour l'enfant? Et pour toutes les personnes qui l'entourent? Quels sont les apprentissages réalisés? Comment peut-on utiliser ce bilan pour améliorer la transition d'autres enfants?</p> <p>On profite de cette rencontre pour réviser le PI/PSII et pour discuter de l'orientation à prendre pour l'année suivante. S'il y a des mesures à prévoir pour favoriser l'adaptation de l'enfant et des milieux, elles sont planifiées dès cette rencontre.</p>

